



Fait à Blaye, le 24 juillet 2023

Délibération n°3/2023 – Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés - Projet d'extension de la ZA Pot au Pin (Cestas) par la communauté de Communes Jalle Eau Bourde

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Vu la demande d'autorisation environnementale effectuée par la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, pour l'extension de la ZA Pot au Pin à Cestas (33) – Autorisation environnementale relevant de la procédure Installations, Ouvrages, Travaux, Aménagements,

Considérant les demandes de compléments formulées lors de la phase d'examen du dossier par la cellule technique du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés et les réponses apportées par le porteur du projet,

Considérant l'analyse finale du dossier par le Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés,

Après consultation écrite, il a été décidé :

Article 1 : de donner un avis de **compatibilité et conformité** du projet vis-à-vis de l'enjeu « *pollutions chimiques* » et particulièrement la disposition PC3 et l'enjeu « *qualité des eaux superficielles et bon état écologique des sous-bassins versants* » et particulièrement la disposition BV7, dans le sens où le présent dossier concerne l'aménagement de l'extension de la ZA et que les entreprises soumises à la réglementation ICPE qui pourraient s'installer sur les lots déposeront un dossier d'enregistrement ou de déclaration préalablement à leur installation.

Article 2 : de donner un avis **de compatibilité et conformité** du projet vis-à-vis de l'enjeu « *zones humides* » du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés, **sous réserve** que le pétitionnaire se rapproche d'une structure spécialisée dans la restauration et la gestion des lagunes typiques des landes de Gascogne, pour améliorer, le cas échéant, l'efficacité du plan de gestion (sans remettre en question pour autant le gestionnaire futur identifié dans le dossier).

Article 3 : de demander au pétitionnaire à ce que le SMIDDEST soit intégré au comité de pilotage du suivi des mesures in situ et ex situ.

La Présidente de la CLE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pascale GOT', written over a horizontal line.

Pascale GOT